

M. Philippe ELLERKAMP
Président d'Avignon Université
à
Mesdames et Messieurs les étudiants de l'Université

Avignon, le 26 avril 2021

Objet : **Appel à candidatures** en vue de la désignation des représentants des étudiants au conseil documentaire de la Bibliothèque Universitaire.

N/Réf. : JB / AS 2021-24

Pièce jointe : formulaire de déclaration de candidature individuelle.

Textes de référence :

- Articles D 714-35 et D 714-36 du code de l'éducation,
- Statuts de la bibliothèque universitaire approuvés en conseil d'administration du 13 décembre 2012,
- Règlement intérieur du conseil documentaire modifié et approuvé en conseil d'administration du 5 février 2013.

Madame, Monsieur,

Les représentants des étudiants au sein du conseil documentaire de la bibliothèque universitaire sont **au nombre de quatre**.

Leur mandat est d'une **durée de deux ans**, renouvelable une fois.

Ces représentants sont **désignés par les membres élus du conseil d'administration** de l'université représentant les étudiants.

La désignation aura lieu le 18 mai 2021 à partir de 14h30 en conseil d'administration de l'université (salle du conseil - 3^{ème} étage du bâtiment nord du site centre-ville campus Hannah Arendt).

Le mandat des représentants ainsi désignés **prendra effet à compter du 19 mai 2021**.

BU Maurice Agulhon

Affaire suivie par
Corinne Maubernard

Téléphone
+33 4 90 16 27 80

Courriel
bu-secretariat@univ-avignon.fr

Le dépôt de candidature est obligatoire. Tout étudiant régulièrement inscrit à l'université peut candidater. Les candidats membres élus dans l'une des instances de l'université seront privilégiés.

Chaque candidature, établie sous format papier selon le formulaire joint (également disponible auprès du secrétariat de direction et sur le site de la bibliothèque universitaire), **devra être** :

- **soit déposée** auprès du secrétariat de direction de la bibliothèque universitaire (de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 sauf le mercredi),

- **soit adressée par lettre recommandée avec accusé de réception** au Président d'Avignon Université – Bibliothèque Universitaire – secrétariat de direction – case 16 – 74 rue Louis Pasteur 84029 Avignon cedex 1.

- **soit transmise par courriel** depuis l'adresse électronique attribuée par l'établissement à l'adresse suivante : bu-secretariat@univ-avignon.fr

Si vous faites acte de candidature, **votre déclaration devra parvenir au plus tard le mercredi 12 mai 2021 avant 12h00** à la Bibliothèque Universitaire.

Un récépissé de dépôt de candidature, établi par le secrétariat de direction de la bibliothèque, vous sera remis.

Je vous rappelle que le conseil documentaire se réunit au moins deux fois par an. Ses principales missions sont les suivantes :

- Il vote le projet de budget annuel de la bibliothèque universitaire qui est ensuite soumis à l'approbation du conseil d'administration de l'université ;
- Il est tenu informé des crédits documentaires des bibliothèques associées et de leur utilisation ;
- Il est consulté sur les projets de conventions avec des organismes extérieurs, relatives à la documentation et à l'information scientifique et technique ;
- Il élabore des propositions en ce qui concerne la politique documentaire commune de l'université, en particulier pour ses aspects régionaux ;
- Il peut créer toute commission scientifique consultative de la documentation. Il en fixe ses missions, les modalités de désignation de ses membres et de fonctionnement ;
- Il se prononce sur les modifications à apporter au règlement intérieur.

La représentation des étudiants au conseil documentaire **est donc essentielle.**

En vous remerciant par avance de votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Philippe ELLERKAMP

